

COMMUNIQUE DE PRESSE

La coopération militaire dans le Benelux menace-t-elle notre souveraineté nationale? Ou ouvre-t-elle de nouvelles possibilités?

Le Parlement Benelux et les commissions de la Défense des parlements belge, néerlandais et luxembourgeois examineront cette question à l'occasion du débat thématique du Parlement Benelux, le vendredi après-midi 27 mars 2015.

Exemples pratiques

Dans son introduction, Mme Maya DETIEGE (+32 477 19 43 25) traitera en sa qualité de présidente du Parlement Benelux de la coopération militaire en tant que réponse à des menaces extérieures et à des situations instables sur d'autres continents. Le ministre letton de la Défense, M. Raimonds VEJONIS, présentera ensuite les priorités de la présidence lettone du Conseil de Ministres européen, la coopération militaire balte et la Baltic Air Policing. Des exemples pratiques de coopération militaire, comme l'Air Defence et l'opération Atalante, seront commentés par l'ancien secrétaire général de l'OTAN, M. Willy CLAES, Mme Margriet Drent du Clingendael-instituut, le colonel belge D. Polomé et le Capitaine de vaisseau néerlandais Sim Schot.

Débat parlementaire

Les commissions de la Défense des trois pays et les membres du Parlement Benelux auront tout loisir d'intervenir dans le débat sur le contrôle parlementaire. Le député N-VA Marc HENDRICKX (+ 32 495 10 17 27) et le membre VVD de la deuxième Chambre Joost TAVERNE (+ 31 70 318 2870) mèneront le débat qui se clôturera par une analyse des forces et des faiblesses de la coopération et les questions de savoir s'il faut revoir la procédure parlementaire et quelle attitude doit adopter un parlement par rapport à des informations militaires sensibles.

Au cours du tour de table final, des questions ciblées seront adressées aux parlementaires au sujet du commandement des opérations internationales et des limites de la souveraineté, ainsi que de leur préférence en faveur d'une structure de commandement partagée ou d'un tour de rôle. Les conclusions seront formulées par le ministre belge de la Défense, M. Steven VANDEPUT.

Le Parlement Benelux émet des avis aux gouvernements des pays du Benelux dans le domaine de la coopération transfrontalière. Il constitue également un laboratoire pour l'intégration européenne. Le Parlement Benelux compte 49 membres dont 21 belges, 21 néerlandais et 7 luxembourgeois. Les séances plénières du Parlement Benelux de 2015 et de 2016 ont lieu au Sénat de Belgique. L'actuelle présidente du Parlement Benelux est Maya DETIEGE (sp.a).

[En annexe le programme du débat](#)

Responsable de la Communication du Parlement Benelux:

Patrick Peremans

T: +32-2-501.73.37 / M: +32-477-79.79.01 / pp@senate.be / www.beneluxparl.eu